

## Propriété achetée pendant le mariage

Par **Ziane**, le **27/10/2020** à **05:00**

Mon mari a acheté une maison en Tunisie et en est marié sous les biens de la communauté, on cas de divorce. Esque j'ai des droits sur les biens acquis pendant le mariage ?

*Bonjour,*

*Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum (voir les CGU) !*

*Merci.*